



FORMATION EN PRÉSENTIEL

ADR 8.2 INITIALE DE BASE

Dernière mise à jour le 17/05/2023.

OBJECTIF

Acquérir les connaissances nécessaires au transport routier de marchandises dangereuses, conformément à l'ADR en vigueur et à l'arrêté TMD,
Obtenir le certificat conducteur ADR Base (classes 2 à 9 sauf 7)

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Connaître les prescriptions générales de la réglementation,

Connaître les obligations et les responsabilités lors du transport de matières dangereuses.

Tarif nous consulter

Réf. TRM05

Contact 0297229777
contact@poleformation.bzh
<https://www.poleformation.bzh/>

PUBLIC CONCERNÉ

Conducteur de transports routier

PRÉ-REQUIS

- Maitrise de la langue française (lue, parlée, écrite), connaissance des opérations mathématiques de base.



Niveau

Autres formations
professionnelles continues



Modalité

Présentiel



Effectif par session

4 mini > 20 maxi



Durée

21 heures / 3 jour(s)

🔗 Formation ouverte à certaines formes d'handicap : contactez notre référente Mme LE COGUIEC Paola pour plus d'informations.



PROGRAMME

Accueil des stagiaires
Présentation du stage et organisation
Présentation des matières, objets et produits à transporter
Comportement des matières dangereuses
Documents de bord et exemptions
Exemptions
Matériels de protection et de prévention
Modes de transport et conditionnement des matières dangereuses (généralités)
Modes de transport et conditionnement des matières dangereuses (cas spécifiques)
Chargement – calage – arrimage des matières conditionnées
Signalisation des véhicules
Circulation et stationnement
Risque spécifique : le feu
Accidentologie
Obligations
Sûreté

INTERVENANT(S)

Formateur ADR

ÉVALUATION

Épreuve certificative en fin de formation.

ATTRIBUTION FINALE

Carte ADR de base

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 60 mois, l'apprenant doit suivre une session de ADR RECYCLAGE BASE